



FORMATION DES DELEGUES DU PERSONNEL

Public :

Délégués du personnel

Objectif de la formation :

Fournir aux délégués du personnel les informations, le savoir-faire et le savoir faire pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans l'entreprise ; c'est à dire contribuer à assurer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs.

Méthode Pédagogique :

UPV Formation Développement propose une double approche de la prévention : une approche technique et juridique qui, complétée par une approche globale, permet de développer l'apprentissage et la réflexion des participants à travers les expériences de la prévention.

Durée : 3 journées (21 heures)